



Le Syndicat des infirmières,
inhalothérapeutes et
infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

**AVIS D'ACCLAMATION SUITE AU PROCESSUS D'ÉLECTION
SIIAL-CSQ
20 février 2025**

Poste en élection au Conseil d'administration du SIIAL-CSQ :

↳ **Secrétaire-trésorier**

Durée du mandat : Pour compléter le mandat en cours (jusqu'au printemps 2026).

Chers membres,

Nous, le comité des élections du SIIAL-CSQ, souhaitons par la présente faire l'acclamation de la candidature suivante au poste de Secrétaire-Trésorière:

↳ **Mouna Ahniba, infirmière au Centre d'hébergement La Pinière**

Dans le respect de l'article 8.01 et du chapitre 13 des statuts du SIIAL-CSQ, des 5 candidatures reçues, 4 ont été rejetées, soit une pour non-conformité et trois pour non-respect de l'article cité.

Composition du Conseil d'administration : (article 8.01 des statuts) : Dont au maximum deux tiers (2/3) des membres proviennent d'une même installation au moment de l'élection.

Puisque le Comité exécutif du SIIAL-CSQ est en ce moment composé de deux membres provenant de la Cité de la Santé (Président et Vice-Président), l'article 8.01 s'applique

Vladimir Lors, infirmier auxiliaire
Président, pour le comité des élections